

Nombre de membres
En exercice : 59
Présent-e-s : 54
Représenté-e-s : 5
Excusé-e-s :
Absent-e-s :

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REIMS

SEANCE DU 29 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le lundi vingt-neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par courrier ou courriel du mardi vingt-trois juin, assortis de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du CGCT, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Adeline HAZAN, Maire de la Ville de Reims.

Étaient présents :

Mme Adeline HAZAN
M. Eric QUENARD
M. Serge PUGEAULT
Mme Sarah OUAJA OK
Mme Christine MICHEL
M. Stéphane JOLY
Mme Pascals MARTIN
M. Jean-Claude LAVAL
M. Jacques MEYER
Mme Laurence DELVINCOURT
Mme Virginie COEZ
M. Ali ALISSAOUI
Mme Marie-Noëlle GABET
M. Raymond JOANNESSE
Mme Christiane KUTTEN
M. Jacques COHEN
Mme Mireille WOJNAROWSKI
M. Karim MELLOUKI
M. Michel GUILLAUDEAU
Mme Joëlle MACQUART
M. Vincent THIERRY
M. Dominique BUNEL
Mme Nadia ABID
M. Hassan ERRETTAT
Mme Jacqueline DAHLEM
Mme Corinne BERRIOT
M. Hervé TOULLEC
Mme Zara PINCE
M. Olivier NOSTRY
Mme Jeannine DAVIS
M. Francis HENON
M. Thierry WIPPLER
Mme Marie-Thérèse MONNOT
M. Nicolas BARDIN
Mme Stéphanie CAILLIES
M. Salah BYAR
Mme Claude VERDIERE
M. Cédric LATTUADA
Mme Marie-Françoise MILLET
M. Alain BISTEUR
M. Serge ESCOUTE
Mme Sandrine LEBEL
M. Gilbert BARABAN
Mme Catherine VAUTRIN
M. Jean-Marie BEAUPUY
Mme Evelyne BRUSCHI
M. Jean-Marc ROZE
Mme Johanna TOUZEL
Mme Katia HOSTEQUIN
M. Pascal LABELLE
M. Xavier ALBERTINI
M. Franck NOËL
Mme Jocelyne LHOTEL
Mme Elizabeth VASSEUR

Étaient représentés :

Mme Marie-France PIETTE a donné pouvoir à Mme Jacqueline DAHLEM
Mme Kim ANCEAUX-DUNTZE a donné pouvoir à M. Xavier ALBERTINI
Mme Nathalie MALMBERG a donné pouvoir à M. Jacques MEYER
Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à M. Cédric LATTUADA
M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Mme Catherine VAUTRIN

Étaient excusés :

Étaient absents :

Secrétaire :

LABELLE Pascal

Vice Secrétaire :

TOULLEC Hervé

**SITUATION FINANCIERE DU CHU DE REIMS
VOEU**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de vœu relatif à la situation financière difficile du CHU de Reims présenté par Madame la Maire,

Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

d'adopter le texte de vœu amendé, ci-annexé.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport qui précède
(suivent les signatures)

Copie certifiée conforme par Madame la
Maire : qui atteste, en outre, que le compte
rendu de la séance dans laquelle a été prise la
présente délibération a été affiché à la porte de
la Mairie le : 30 juin 2009



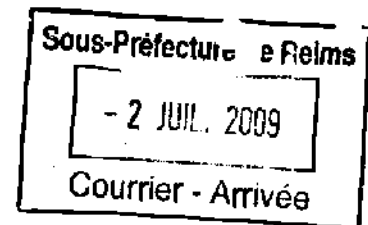
Adeline Hazan

**Adeline HAZAN,
Maire de Reims**

REÇU A LA
Mairie de Reims

- 2 11/06/2009



Vœu portant sur la situation financière difficile du CHU de Reims**Conseil municipal de Reims****29 juin 2009**

Le C.H.U. de Reims s'est engagé depuis longtemps dans un effort de rationalisation budgétaire important.

Alors que l'hôpital public assure des soins de qualité pour tous, quelque soit les moyens de chacun, prend en charge les pathologies les plus lourdes, assure l'enseignement et la formation de tous les médecins, mène de multiples travaux de recherche aboutissant à de grandes découvertes, assure 80 % des urgences et fait face aux épidémies, l'engagement financier de l'Etat reste insuffisant.

Aujourd'hui, le déficit prévisionnel du C.H.U. de Reims s'élève à près de 25 millions d'euros.

Le conseil municipal de Reims, réuni le 29 juin 2009,

- souhaite la préservation des emplois nécessaires au maintien de la qualité du service public offert aux usagers ;
- attire l'attention du Gouvernement sur le déficit de la très grande majorité des établissements hospitaliers français ;
- invite le Gouvernement à réexaminer le financement des hôpitaux publics afin de garantir la viabilité du système de santé français ;
- sollicite une aide supplémentaire afin de contribuer à la résorption du déficit du C.H.U. de Reims.